Réception des animaux vivants

Les cases sont numérotées de 1 à 18.

RECEPTION DES ANIMAUX VIVANTS PORCIN

PORCIMAUGES

ENR 09

En fonction de l'Espèce des animaux le stockage est différent. Les cases 1 à 11 sont réservées pour le stockage des <u>porcins</u>. Les cases 12 à 18 sont destinées au stockage des <u>ovins caprins</u>.

Date de création 01/10/12

Date de révision : 02/2022

